COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 28 AOUT 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 3 juillet 2024

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Eugéna RITAINE, Joseph CARLIER, Isabelle BAHEU, Roselyne GUILBERT, Auxence GARACHE, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL,

Etaient absents ou excusés : Michelle LEFEBVRE, Doriane DELHEZ procuration à Dorothée ANNEBICQUE, Etienne DILLY, Adrien DILLY

Secrétaire de séance : Anthony GOMEL

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n° 41 /2024 : Subvention aux associations 2024

Suite à la demande de subvention déposée en mairie par l'OCCE, le conseil décide à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 230€.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 02/09/2024
et publication le 02/09/2024

Dohem, le 02/09/2024

Le Maire,

David DAMBRUNE

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
- 4 SEP. 2024

Le Maire, D.DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

MAIRIE DE DOHEM 62380